

D.2026.02.09.2.2

Extrait du registre des délibérations du Syndicat mixte d'études pour entreprendre et mettre en œuvre le schéma de cohérence territoriale de la grande agglomération toulousaine

Séance du 9 février 2026

2 – GESTION DE L'ADMINISTRATION

2.2 : AFFECTATION DU RESULTAT 2025 : DECISION

L'an deux mille vingt-six, le neuf février à seize heures, s'est réuni, sous la présidence de Madame Annette LAIGNEAU, Présidente, le Comité syndical du Syndicat Mixte d'Etudes pour entreprendre et mettre en œuvre le Schéma de Cohérence Territoriale de la Grande agglomération toulousaine, Immeuble Le Belvédère, 11 boulevard des Récollets à Toulouse, après une deuxième convocation en date du trois février deux mille vingt-six, le quorum n'ayant pas été atteint lors de la réunion du deux février deux mille vingt-six.

Délégués présents :

TOULOUSE METROPOLE	
LAIGNEAU Annette	MARTY Souhayla
LE MURETAIN AGGLO	
DESCHAMPS Gilbert	SUTRA Jean-François
SICOVAL	
BAUDEAU Fabrice	
LE GRAND OUEST TOULOUSAIN	
ALEGRE Raymond	
COTEAUX BELLEVUE	

Délégués titulaires ayant donné pouvoir

ANDRE Gérard, représenté par M. DESCHAMPS
 FERRER Isabelle, représentée par Mme MARTY
 MOUDENC Jean-Luc, représenté par Mme LAIGNEAU
 TRAVAIL-MICHELET Karine, représentée par M. SUTRA
 URSULE Béatrice, représentée par M. ALEGRE

Délégués titulaires excusés

ALENÇON Alain
ANDRE Christian
ARSAC Olivier
BARRAQUÉ-ONNO Véronique
BERGIA Jean-Marc
BEUILLÉ Michel
BEZERRA Gil
BOLZAN Jean-Jacques
CARLES Joseph
CARLIER David-Olivier
CASTERA Didier
CAUBET Bruno
CHOLLET François
COGNARD Gaëtan
COLL Jean-Louis
DELPECH Patrick
DELSOL Alain
DENOUVION Victor
DOITTAU Véronique

DUHAMEL Thierry
ESPIC Bruno
ESQUERRE Diane
FAURE Dominique
FERNANDEZ Marc
FOUCHIER Dominique
GASC Jean-Pierre
GRIMAUD Robert
GUYOT Philippe
KARMANN Thomas
LAGARDE Dominique
LATTARD Pierre
MANDEMENT André
MEDINA Robert
MOGICATO Bruno
NOUVEL Honoré
PERE Marc
PLANTADE Philippe
PORTARRIEU Jean-François

RODRIGUES Patrice
ROUGÉ Michel
ROURE Marie-Hélène
RUSSO Ida
SANGAY Dominique
SEBI Jacques
SEGERIC Jacques
SERP Bertrand
SÉVERAC Philippe
SIMON Michel
SOURZAC Jean-Gervais
SUAUD Thierry
SUSIGAN Alain
TERRAIL-NOVES Vincent
TOPPAN Alain
TOUNTEVICH Christophe
TOUZET Sophie
VAILLANT Romain
ZANATTA Thierry

Délégués suppléants excusés

ARDERIU François
CARDEILHAC-PUGENS Etienne
CARRAL Alain
ESPIC Xavier

LAY Sophie
MILHAU Claude
NORMAND Xavier
ROUSSEL Jean-François

TAUZIN Christian
TRONCO Jean-Luc

Nombre de délégués	En exercice : 66	Présents : 6	Votants : 11
	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 11

Le compte financier unique pour l'année 2025, approuvé par le Comité Syndical, fait ressortir un excédent global d'exécution du budget de 131 840,11 euros réparti entre :

- Un excédent de la section de fonctionnement d'un montant de 86 805,96 euros.
- Un excédent de la section d'investissement d'un montant de 45 034,15 euros.

Il est proposé d'affecter l'excédent du budget 2025 :

- De la section de fonctionnement en recette de fonctionnement du budget primitif 2026.
- De la section d'investissement en recettes de la section d'investissement du budget primitif 2026.

Le Comité Syndical

Entendu l'exposé de Madame la Présidente

Après en avoir délibéré,

ARTICLE 1 : DECIDE d'affecter au budget primitif 2026 :

- L'excédent de fonctionnement du budget 2025, en recette de fonctionnement du budget primitif 2026 : 86 805,96 euros.
- L'excédent d'investissement du budget 2025, en recettes de la section d'investissement du budget primitif 2026 : 45 034,15 euros.

ARTICLE 2 : DIT que cette délibération sera transmise à :

- A Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité de l'Etat.

**Ainsi fait et délibéré, les jour
Mois et an que dessus**

Pour extrait conforme

La Présidente

Annette LAIGNEAU

